ALGER- Le thème "2015, année de l'autonomisation de la femme et développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'Agenda 2063" retenu pour la 24e session ordinaire de la conférence de l'Union africaine (UA) qui se tient du 23 au 31 janvier à Addis Abéba (Ethiopie), vient réaffirmer la volonté des Africains d'associer la femme en tant qu'acteur principal au développement escompté.

Cette volonté s'inspire de la conviction des politiques africains selon laquelle l'autonomisation de la femme constitue un facteur essentiel dans la réalisation du développement, la lutte contre la pauvreté et la prévention contre les maladies d'autant plus que la femme représente le pivot des sociétés africaines.

Sa sensibilisation et son autonomisation contribueront indubitablement à accélérer le rythme de la croissance à tous les niveaux.

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme et le pacte international des droits économiques, sociaux et culturels qui soulignent le droit de tout individu à l'enseignement, la situation de la femme est tout autre en Afrique où l'analphabétisme demeure au centre de la question d'autonomisation dans les pays africains. La majorité des femmes et des jeunes filles accusent un déficit flagrant en matière d'alphabétisation.

Le rapport sur le développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le taux d'alphabétisation en Afrique est de 41% chez les femmes et celui des femmes africaines analphabètes est estimé à 57% contre 34 seulement chez les hommes. Les 15 pays d'Afrique de l'ouest sont classés parmi ceux enregistrant les taux les plus bas en matière d'acquisition de la lecture et de l'écriture chez les adultes au niveau mondial.

Dans le continent noir, le taux d'analphabétisme chez les jeunes de 15 ans et plus s'élevait à 62,4% en 2001 alors qu'il était pour les personnes âgées de 15 à 24 ans de 77,9% pour la même année. Entre 2001 et 2002, le total des taux de scolarisation en cycles primaire, secondaire et supérieur avoisinait les 45%, la femme étant celle ayant le moins bénéficié de l'enseignement, révèlent les rapports sur le développement humain.

D'autre part, la réalisation des huit objectifs du Millénaire du développement (OMD) passe incontestablement par la concrétisation du premier objectif à savoir l'éradication de la pauvreté et du troisième lié à l'égalité hommes-femmes sachant que le rapport entre l'égalité entre les sexes et la croissance économique repose sur un nombre de considérations.

Entre autres considérations, figure l'impossibilité de parvenir à un développement réel sans l'implication de la femme qui, souvent, représente près de la moitié des sociétés africaines et, parfois même, plus de 60% comme dans le Sud du Soudan. Et donc, sa faible représentation politique génère fatalement une mauvaise prise en charge de ses besoins et préoccupations.

Ainsi, l'Union africaine a appelé à redoubler d'efforts pour consolider la place de la femme en garantissant un climat stable, une meilleure gestion des administrations et une participation plus conséquente du secteur privé tout en accordant un intérêt particulier à la participation de la femme et à l'investissement dans le domaine de la recherche et de la technologie pour renforcer la productivité des agriculteurs. Il est tout aussi important de faire face à la récession économique actuelle et aux perturbations des prix des produits alimentaires qui ont entravé de manière directe la cadence du développement.

Le rapport mondial sur les disparités entre les sexes pour 2013 issu du Forum économique mondial, souligne que le continent africain a connu une évolution pour ce qui est de la participation de la femme sur le marché du travail et sa participation politique grâce à l'amélioration des chances d'acquisition d'un meilleur revenu ou de prise de décision. Toutefois, cette participation est restée dans certains pays restreinte à des secteurs économiques à faible revenu et à rendement limité.

Des observateurs estiment, quant à eux, que plusieurs indicateurs affirment que l'autonomisation de la femme bénéficiera d'une impulsion sérieuse dans un proche avenir dans les pays d'Afrique où 13 pays ont d'ores et déjà, inscrit les questions liées au genre social dans leurs plans nationaux de développement.

D'autres pays africains ont concentré leurs efforts sur le renforcement des cadres juridiques et politiques pour associer la femme à la vie politique et économique. Et plusieurs verront ainsi l'accroissement du taux de représentation de la femme au parlement.

La femme au centre de l'agenda du développement africain pour 2063

Partant de la réalité de la femme africaine, les responsables de l'Union africaine (UA) s'emploient à renforcer le rôle de la femme dans le développement et l'élimination des disparités hommes-femmes dans le but de mieux appréhender la construction socioculturelle des relations entre les deux sexes dans la vie privée et publique dans les pays africains et d'adopter des politiques de réformes qui garantissent l'égalité en matière de participation au développement.

Dans ce sens, l'agenda africain pour 2063 exhorte les partis, les syndicats et les associations dans les pays africains à intégrer l'élément féminin dans leurs hautes instances et améliorer l'image de la femme dans les méthodes d'enseignement tout en mettant en exergue son rôle au sein de la société et sa participation à l'élaboration de programmes et projets de développement outre sa contribution à leur exécution et évaluation.

Le document définit également des approches visant à accroître les capacités de la femme en matière d'expression, de participation à la prise de décision et de définition des priorités notamment dans les régions qui accusent un déficit en matière de projets de développement. La femme doit être aussi en mesure de donner son opinion sur les évènements aux plans national et international.

Enfin, l'agenda recommande la réalisation d'études et de statistiques sur la femme pour fournir davantage d'informations sur la participation de la femme à la vie publique aux plans national, régional et local tout en cernant les difficultés qu'elle rencontre.

Cependant, la réalisation des objectifs de développement dan le continent africain demeure tributaire de la participation de la femme à cette dynamique d'ordre économique, politique et social.

Source: APS.ds